

Déclaration de confidentialité Mercier Van Lanschot

Nous accordons une grande importance au respect de la confidentialité de vos données. Nous respectons la législation et la réglementation en vigueur, notamment le Règlement général sur la protection des données (RGPD) et la loi belge d'exécution de ce règlement. Nous traitons les données à caractère personnel de manière responsable et avec le plus grand soin. Nous ne vendons pas de données à caractère personnel à des tiers. Dans la présente Déclaration de confidentialité, nous expliquons comment Mercier Van Lanschot, succursale belge de Van Lanschot Kempen NV (Pays-Bas), ci-après dénommée « Mercier Van Lanschot », traite les données à caractère personnel.

1. Quand communiquons-nous les modifications apportées à cette Déclaration de confidentialité?

Mercier Van Lanschot se réserve le droit de modifier la présente déclaration de confidentialité. Nous vous informons toujours à l'avance des modifications importantes.

2. Qu'entend-on par données à caractère personnel?

Il faut entendre par données à caractère personnel toute information concernant une personne physique, par exemple un nom, une adresse, un numéro de téléphone, mais aussi des données financières telles qu'un numéro de compte bancaire ou des informations sur les revenus.

La présente Déclaration de confidentialité explique quelles données à caractère personnel nous pouvons traiter et sur quelle base. Le tableau 1 énumère les catégories de données à caractère personnel que nous sommes susceptibles de traiter.

3. Qu'entend-on par « traitement des données à caractère personnel »?

Cela comprend tout ce que nous pouvons faire avec des données à caractère personnel, entre autres la collecte, la visualisation, l'usage dans le cadre de nos services, la destruction et/ou l'enregistrement.

4. Cette déclaration de confidentialité s'applique-t-elle également à vos données à caractère personnel ?

La présente déclaration de confidentialité concerne les données à caractère personnel des clients, anciens clients, personnes intéressées par nos services mais qui ne sont pas encore clientes, représentants de clients ou d'anciens clients (par exemple, mandataires et curateurs) ou personnes liées à une entreprise ou une institution cliente (par exemple, administrateurs ou parties prenantes de clients). Dans la présente déclaration de confidentialité, les données à caractère personnel des clients comprennent également les données à caractère personnel des représentants des clients ou des personnes liées à une entreprise ou une institution qui est notre client.

Dans la présente déclaration de confidentialité, vous trouverez des informations sur les finalités pour lesquelles nous pouvons traiter vos données à caractère personnel.

5. Comment assurons-nous la sécurité des données à caractère personnel ?

Il est très important pour nous que vos informations et les nôtres soient protégées. Nos collaborateurs sont soumis à des règles strictes. Nos mesures de sécurité sont conformes aux standards en vigueur. En tant que succursale d'un établissement néerlandais, nos mesures de sécurité sont notamment supervisées par la Banque centrale néerlandaise.

6. Comment gérons-nous les fuites de données ?

Une fuite de données signifie que des données à caractère personnel ont été consultées par une personne non autorisée, ou ont été perdues ou modifiées involontairement par l'organisation responsable. En tant que succursale d'un établissement néerlandais, nous signalons les fuites de données à l'Autorité néerlandaise de protection des données ; en fonction des circonstances de la fuite, nous informons aussi l'Autorité belge de protection des données. Nous ne le faisons pas s'il n'y a aucun risque pour vous. Nous vous informons également. Nous le faisons si nécessaire, compte tenu des risques que vous pourriez courir. Les risques sont par exemple l'usurpation d'identité ou la fraude. Nous vous fournissons alors des informations sur ce qui s'est passé et sur les conséquences que cela a ou peut avoir. Nous vous informons également des mesures que nous avons prises pour limiter d'éventuelles conséquences négatives.

7. Quels sont vos droits concernant vos données à caractère personnel ?

Vous trouverez ci-dessous ce que vous pouvez nous demander concernant vos données à caractère personnel. La loi détermine si nous pouvons donner suite à votre demande. Veuillez noter, par exemple, que nous sommes légalement tenus de conserver certaines données pour nos dossiers et ne pouvons donc pas les détruire. Nous répondrons à votre demande dans les plus brefs délais. Le traitement d'une demande est gratuit, sauf si

celle-ci nécessite un travail important. Nous vous informerons à l'avance si des frais sont facturés.

Corriger ou compléter les données à caractère personnel

Vous pouvez nous demander de corriger ou de compléter vos données à caractère personnel si celles-ci sont incorrectes ou incomplètes.

Accès aux données à caractère personnel

Vous pouvez nous demander de consulter vos données à caractère personnel et d'en recevoir une copie. Vous pouvez également nous demander des informations sur la manière dont nous traitons vos données à caractère personnel (telles que les finalités du traitement et les catégories de données à caractère personnel).

Suppression des données à caractère personnel

Vous pouvez nous demander de supprimer des données à caractère personnel. Vous pouvez par exemple le faire si les données à caractère personnel ne sont plus nécessaires ou si vous avez retiré votre consentement à leur utilisation.

Opposition au traitement des données à caractère personnel

Vous pouvez vous opposer à certains traitements de données à caractère personnel. Cela n'est possible que si nous fondons le traitement des données sur la base juridique de l'« intérêt légitime » (voir à ce sujet la rubrique « **À quelles fins traitons-nous des données à caractère personnel ?** »), s'il s'agit de marketing direct ou si les données à caractère personnel sont traitées à des fins statistiques.

Limitations du traitement

Vous pouvez nous demander de suspendre temporairement le traitement de vos données à caractère personnel. Cela peut être le cas, par exemple, si vous pensez que vos données à caractère personnel sont potentiellement inexactes, que leur traitement n'est pas conforme aux règles, qu'elles ne sont plus nécessaires ou si vous vous êtes opposé à leur traitement. Vous pouvez également en faire la demande si vous estimez avoir besoin de ces données dans le cadre d'une procédure juridique et souhaitez éviter que nous supprimions vos données à caractère personnel.

Téléchargement et transfert de données

Vous pouvez télécharger vos transactions via My Private Bank, avant d'éventuellement les transférer à un tiers si nécessaire.

Pour exercer vos droits, veuillez envoyer une demande à l'adresse suivante : privacyofficer@vanlanschotkempen.com.

8. À quelles fins traitons-nous des données à caractère personnel ?

Nous traitons les données à caractère personnel pour différentes raisons, mais uniquement si nous avons un intérêt légitime à le faire, si nous y sommes tenus par la loi ou si cela s'avère nécessaire à l'exécution du contrat conclu avec nos clients. Dans tous les autres cas, nous demandons votre consentement explicite. Vous trouverez davantage d'informations à ce sujet ci-dessous.

Devenir client

Avant d'accepter un client potentiel parmi notre clientèle, nous sommes tenus de mener une enquête sur lui. Nous examinons alors si nous pouvons accepter cette personne parmi notre clientèle. C'est ce qu'on appelle l'enquête d'acceptation client. Cette enquête vise à déterminer s'il existe des raisons de ne pas accepter une personne parmi notre clientèle. Nous vérifions également si nous devons tenir compte de certaines particularités dans le cadre de nos services. Nous sommes susceptibles, dans le cadre de cette enquête, de traiter des données à caractère personnel, pour autant que nous en ayons besoin pour remplir cette obligation légale de mener une enquête d'acceptation client. Dans ce cas, nous demandons des données à caractère personnel au client, par exemple la lecture / copie d'une pièce d'identité, des données d'identification personnelle, un selfie, des caractéristiques personnelles ou encore des données financières. Nous utilisons également, dans le cadre de cette enquête, des sources externes, comme la Banque-Carrefour des Entreprises, la Centrale des crédits aux particuliers ou Internet.

Nous sommes susceptibles, dans le cadre de l'enquête d'acceptation client, de partager des données à caractère personnel avec d'autres entités du groupe Van Lanschot Kempen. Si un client potentiel souscrit également à un produit auprès d'une autre entité de Van Lanschot Kempen, nous pouvons demander des informations sur ce client potentiel aux entités en question, par exemple pour vérifier son intégrité. Des données à caractère personnel peuvent également être partagées à des fins de lutte contre la fraude, y compris le blanchiment de capitaux. Ces traitements se font sur la base de notre intérêt légitime à mener nos activités avec intégrité.

Lorsqu'un client est accepté, nous nous fondons sur notre devoir légal de diligence pour vérifier si nous pouvons lui proposer un produit ou un service. Pour ce faire, nous recourons notamment à des caractéristiques personnelles et à des données financières.

Nous ne pouvons pas accepter un client potentiel et ne pouvons pas lui proposer un produit ou un service si nous ne recevons pas de sa part les données à caractère personnel nécessaires. Nous pouvons également refuser un client qui ne remplit pas les conditions requises pour bénéficier d'un produit ou d'un service. Nous pouvons dans ce cas avoir recours à une prise de décision automatisée. Nous vous expliquerons comment une décision automatisée a été prise si celle-ci vous empêche de recourir à nos services.

Cette explication précise pourquoi un client ne peut pas acheter un produit particulier. Bien entendu, nous proposons alors un contact personnel avec un collaborateur à ce sujet.

Être client

Au cours de la relation avec le client, nous traitons les données à caractère personnel nécessaires à la bonne prestation de nos services, à la communication avec nos clients et à l'exécution du contrat.

À cette fin, nous pouvons utiliser des données d'identification personnelle, des caractéristiques personnelles, des données sur les produits et services, des données financières et des données de communication. Nous utilisons également des données provenant de sources externes, telles que les registres publics (par exemple, la Banque-Carrefour des Entreprises). Là encore, nous ne traitons les données à caractère personnel que si cela s'avère nécessaire.

À des fins de contact avec le client

Au cours de la relation avec le client, nous sommes en contact avec lui, par exemple, par téléphone (fixe ou mobile), par e-mail, par SMS, par courrier postal, via une application (app), en utilisant une fonction de chat sur le site web ou l'application, ou à la réception de l'un de nos bureaux. Pour ces contacts, nous utilisons des données d'identification personnelles. Nous sommes autorisés à traiter ces données à caractère personnel dans la mesure où c'est nécessaire à l'exécution du contrat conclu avec nos clients.

Afin d'exécuter le contrat

Nous traitons les données à caractère personnel afin d'exécuter la convention conclue avec le client. Nous avons par exemple besoin de données à caractère personnel pour effectuer des transactions ou pour conseiller le client. De même, en cas de problèmes dans la relation avec un client, nous pouvons traiter des données à caractère personnel afin de trouver une solution, par exemple si un client n'est pas en mesure de rembourser un prêt ou s'il est à découvert depuis trop longtemps.

Intérêt légitime

En outre, nous traitons les données à caractère personnel aux fins des intérêts légitimes de nos clients ou les nôtres. Cela signifie que nous pouvons traiter des données à caractère personnel afin d'optimiser notre gestion, de mieux servir nos clients et/ou de garantir la sécurité et l'intégrité de nos services. Nous veillons à ce que le traitement des données à caractère personnel soit effectué de manière légale, équitable et transparente.

Enregistrement des communications avec les clients

Nous pouvons enregistrer les communications avec les clients, telles que les conversations téléphoniques ou les communications électroniques. Nous le faisons sur

la base d'obligations légales de conservation (voir « **Obligations légales** ») et à des fins de formation et de qualité (voir « **À des fins de formation et de qualité** »).

Nous pouvons également enregistrer les communications avec les clients afin de protéger notre intérêt légitime dans un dossier en cas de divergence d'opinion avec un client.

Obligations légales

Nous traitons les données à caractère personnel à des fins de contrôle d'intégrité et de lutte contre la fraude, afin de respecter notre obligation légale de diligence et de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Vous trouverez ci-dessous de plus amples informations à ce sujet.

- **Surveillance des transactions.** Nous sommes légalement tenus de surveiller les transactions de nos clients. Nous ne pouvons pas respecter cette obligation sans traiter des données financières et des données d'identification personnelle.
- **Obligations légales de conservation.** Nous sommes légalement tenus de conserver certaines données à caractère personnel. Cela concerne, par exemple, les informations relatives à l'enquête d'acceptation du client, aux transactions d'investissement effectuées et aux communications téléphoniques et digitales avec le client si celles-ci peuvent déboucher sur une transaction d'investissement ou un service d'investissement.
- **Obligations d'information et demandes d'informations.** En vertu de dispositions légales, nous pouvons être tenus, de notre propre initiative ou sur demande, de transmettre des données à caractère personnel concernant nos clients à une autorité publique, une autorité fiscale, une autorité de contrôle ou une autorité judiciaire. Nous sommes par exemple tenus de transmettre à l'administration fiscale belge les données relatives au patrimoine et aux revenus du patrimoine de nos clients, accompagnées d'un numéro d'enregistrement national ou d'un numéro d'identification fiscale étranger. Un autre exemple est celui des règles européennes (MiFID II et EMIR) qui nous obligent (en votre nom) ou vous obligent à déclarer les transactions sur des investissements et les informations y afférentes à l'Autorité néerlandaise des marchés financiers ou au registre des transactions. Nous faisons également exécuter cette obligation en notre nom par un mécanisme de déclaration agréé ou une bourse. Les autorités belges peuvent également partager les données à caractère personnel que nous leur avons fournies avec d'autres autorités nationales ou étrangères. La législation étrangère peut également nous obliger à fournir des informations à des autorités étrangères.

À des fins de formation et de qualité

Nous sommes susceptibles d'enregistrer le contenu de conversations téléphoniques avec les clients à des fins de formation et de qualité. Nous en informons au préalable les clients. Le contenu de la communication est enregistré afin de former et d'encadrer nos collaborateurs dans leurs contacts avec les clients. Nous pouvons traiter des données à caractère personnel à cette fin dans la mesure où il est dans notre intérêt commercial légitime d'améliorer la qualité du service téléphonique. Un client peut, pour des raisons personnelles, s'opposer au traitement de ses données à caractère personnel à des fins de formation et de qualité. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet dans la rubrique ci-dessous « **Opposition au traitement des données à caractère personnel** ».

La relation entre le client et Mercier Van Lanschot est résiliée ou sur le point de l'être

Nous conservons les données à caractère personnel collectées lorsque la relation avec le client est résiliée ou sur le point de l'être. Nous pouvons le faire sur la base d'obligations légales de conservation, à des fins d'analyse interne ou d'exécution du contrat et de la relation, ou encore afin d'utiliser ces données en cas de désaccord éventuel pendant ou après la fin de la relation. Nous pouvons traiter des données à caractère personnel à cette fin dans la mesure où cela s'avère nécessaire à la protection de notre intérêt à disposer de preuves suffisantes en cas de différend avec un client. Vous pouvez, pour des raisons personnelles, vous opposer au traitement de vos données à caractère personnel. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet sous la rubrique « **Opposition au traitement des données à caractère personnel** ». Nous sommes également susceptibles, dans le cadre de l'exécution du contrat et pour le client, de collecter de nouvelles données à caractère personnel, par exemple des données financières et des données provenant de sources externes publiques (par ex. la Banque-Carrefour des Entreprises).

Pour la sécurité et l'intégrité du secteur financier et la prévention et la limitation de la fraude

Nous sommes tenus par la législation de garantir la sécurité et l'intégrité de nos activités et de prendre des mesures pour limiter la fraude et la criminalité. Cela sert les intérêts de nos clients, du secteur financier, de nos collaborateurs et de notre entreprise. En fonction de cette obligation légale et de nos intérêts légitimes, nous traitons différentes données à caractère personnel. Nous analysons par exemple les données d'identification personnelle et les données financières afin de détecter la cybercriminalité et d'autres formes de fraude ou de comportement contraire à l'intégrité. Dans notre registre interne de référence, nous enregistrons par exemple le nom et la date de naissance des personnes physiques et morales qui représentent un risque pour la sécurité et l'intégrité de notre entreprise. Nous pouvons recourir à une prise de décision automatisée. Lorsque nous prenons une décision qui a des conséquences juridiques pour vous ou qui vous affecte de manière significative, nous faisons appel à un ou plusieurs employés de la banque compétents en la matière. C'est

également le cas si le processus qui conduit à la décision est le résultat d'analyses automatisées. La surveillance des transactions en est un exemple.

Les enquêtes sur les fraudes constituent un autre moyen de garantir la sécurité et l'intégrité du secteur financier. Dans le cadre de ce type d'enquête, nous pouvons par exemple consulter les emails échangés avec les clients, écouter des enregistrements de conversations téléphoniques et interroger des collaborateurs. Il est possible que des données à caractère personnel de clients soient traitées à cette occasion. Nous pouvons faire appel à des tiers, tels que des avocats ou des experts-comptables judiciaires, pour mener ces enquêtes.

A des fins de promotion et de marketing

Nos activités de promotion et de marketing consistent notamment à recruter de nouveaux clients et à entretenir les relations avec nos clients existants. Nous expliquons ci-dessous comment nous traitons les données à caractère personnel dans le cadre de ce recrutement et de ce maintien des relations.

Recrutement de nouveaux clients

Dans le cadre du recrutement de nouveaux clients, nous traitons des données d'identification personnelles et des caractéristiques personnelles provenant de sources externes et les comparons avec les données à caractère personnel de nos clients. Nous traitons les données à caractère personnel des clients potentiels afin de les contacter dans un délai raisonnable, de les informer sur nos produits ou services, ou de leur envoyer une newsletter périodique. Nous demandons leur consentement à ce moment-là. Le consentement peut être retiré à tout moment. Pour toute question à ce sujet, veuillez nous contacter à l'adresse suivante : privacyofficer@vanlanschotkempen.com. Nous conservons également pendant une courte période les données d'identification si le client potentiel nous a fait savoir qu'il n'était pas intéressé par nos services. Cela nous permet d'éviter de contacter le client potentiel à nouveau. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet sous la rubrique « **Combien de temps conservons-nous les données à caractère personnel ?** ».

Consolidation de la relation avec les clients existants

Nous recourons à la promotion et au marketing pour informer les clients des nouveaux produits et services ou mieux les servir. Nous le faisons, par exemple, par le biais de publicités à la télévision ou sur les réseaux sociaux. Nous le faisons parfois également par le biais d'un e-mail personnel ou d'un appel téléphonique. Nous sommes susceptibles, dans le cadre de ces activités de marketing, de traiter des données à caractère personnel, telles que des données d'identification personnelle, des caractéristiques personnelles, des données sur les produits et services ou encore des données d'identification électronique.

Le marketing et la promotion revêtent pour nous un intérêt commercial, en ce qu'ils soutiennent nos activités. Un client peut, pour des raisons personnelles, s'opposer au

traitement de ses données à caractère personnel sur la base de cet intérêt. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet sous la rubrique « **Opposition au traitement des données à caractère personnel** ».

Analyses et recherches

Nous traitons les données à caractère personnel à des fins d'analyse et de recherche. Ces analyses et ces recherches visent à développer et améliorer nos produits et services et à mieux servir nos clients. Nous utilisons également des outils d'analyse pour prévoir et prévenir les dettes problématiques.

À des fins de développement et d'amélioration des produits / services et d'amélioration du service à la clientèle

Nous nous efforçons autant que possible de mettre nos produits et services en adéquation avec les besoins des clients. C'est pourquoi nous développons et améliorons régulièrement nos produits et services. Afin de déterminer comment y procéder au mieux, nous analysons l'utilisation des produits et des services. Dans la mesure du possible, nous n'utilisons pas de données à caractère personnel ou de données anonymisées à cette fin.

Si cela n'est pas possible, nous utilisons les données à caractère personnel que nos clients nous ont fournies, telles que les données d'identification personnelle, les données financières et les données relatives aux produits et services. Nous pouvons ainsi créer des profils de nos clients. Il s'agit d'un traitement automatisé de données à caractère personnel dans le cadre duquel nous évaluons certains aspects personnels de nos clients à des fins d'amélioration des produits et de marketing. Nous pouvons également utiliser des données générales (statistiques) provenant de sources externes, telles que les registres publics (Banque-Carrefour des Entreprises), les sources publiques (Internet, journaux) et les instituts de recherche.

Nous pouvons traiter des données à caractère personnel à cette fin parce qu'il est dans notre intérêt et dans celui du client d'améliorer nos produits et services et de mieux servir nos clients. Les clients peuvent, pour des raisons personnelles, s'opposer au traitement de leurs données à caractère personnel sur la base de cet intérêt. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet sous la rubrique « **Opposition au traitement des données à caractère personnel** ».

Nous effectuons également des études de clientèle au moyen d'enquêtes et d'entretiens à cette fin. Vous décidez si vous voulez y participer ou non.

À des fins de prévision et de prévention des dettes problématiques

Nous traitons des données à caractère personnel pour prévoir et prévenir les dettes problématiques, le cas échéant. Nous recourons à des paramètres de risque pour calculer, à partir des données à caractère personnel, la probabilité d'une situation

d'arriérés ou de dépassement de crédit à court terme. Nous traitons à cette fin des données d'identification personnelle et des données financières.

9. Transmettons-nous des données à caractère personnel à des tiers ?

Nous sommes susceptibles de transmettre vos données à caractère personnel à des tiers. Nous ne le faisons que si cela est nécessaire dans le cadre de l'exécution de la convention ou parce que cela améliore l'efficacité de nos processus.

Serment bancaire

Suite à l'entrée en vigueur du serment bancaire le 15/01/2025, nous vous renvoyons à la déclaration de confidentialité de la FSMA, disponible via le lien suivant: [Politique Vie privée de la FSMA dédiée aux prestataires de services bancaires](#).

Partage de données au sein du groupe Van Lanschot Kempen

Nous sommes également susceptibles de partager des données à caractère personnel avec d'autres entités juridiques du groupe Van Lanschot Kempen afin de recruter de nouveaux clients. Ces traitements se font sur la base de l'intérêt légitime des différentes entités du groupe Van Lanschot Kempen et du groupe Van Lanschot Kempen dans son ensemble à mener des activités de recrutement de clients. Nous sommes également susceptibles de partager des données à caractère personnel avec d'autres entités du groupe Van Lanschot Kempen à des fins d'intégrité et de lutte contre la fraude et le blanchiment de capitaux (voir la rubrique « **Devenir client** »).

Exécution de la convention

Afin de respecter la convention conclue avec nos clients, il est nécessaire de partager des données à caractère personnel avec différents types de tiers. Cela est parfois requis par la loi.

PAR EXEMPLE

Votre nom peut par exemple être connu d'une autre banque dans le cadre d'une opération de paiement. Inversement, nous sommes également susceptibles, pour la même raison, de traiter les données à caractère personnel de tiers qui ne sont pas clients chez nous. Lors des transactions internationales, les données de la transaction sont fournies à SWIFT, une société qui facilite les transferts internationaux d'argent.

SWIFT stocke des données à caractère personnel au sein de l'Espace économique européen et aux États Unis. Les autorités américaines peuvent demander ces données à caractère personnel à des fins de lutte contre le terrorisme.

Nous pouvons également transmettre des données à caractère personnel à une agence ou une autorité fiscale étrangère, par exemple pour récupérer le prélèvement à la source sur des investissements étrangers si cela a été convenu avec vous ou à la demande d'un fonds d'investissement dans lequel vous

investissez, ou dans le cas d'une exonération à la source sur des investissements étrangers. Cela peut également être le cas si vous avez souscrit à un véhicule d'investissement ou à une autre entité transparente (par exemple, une société de droit commun) qui investit dans des placements américains.

Soutien de la gestion d'entreprise

Nous pouvons faire appel à des tiers qui nous assistent dans la gestion de notre entreprise et qui traitent donc des données à caractère personnel pour notre compte. Nous concluons des conventions avec ces tiers afin de garantir que les données à caractère personnel qu'ils traitent pour notre compte sont protégées de manière adéquate. Nous sélectionnons ces tiers après une analyse minutieuse et exigeons qu'ils garantissent également la sécurité de vos données à caractère personnel. Nous sommes autorisés à faire appel à des sous-traitants et à leur accorder un accès limité aux données à caractère personnel, car il est dans notre intérêt légitime d'optimiser nos activités et de pouvoir fournir nos services.

Acquisitions et cessions de créances

Il se peut que nous souhaitions transférer nos activités (en tout ou en partie) à un tiers, par exemple dans le cadre d'une acquisition, d'une réorganisation ou d'une fusion. Nous pouvons également vendre des prêts que nous vous avons accordés, par exemple dans le cadre d'opérations de titrisation et d'opérations sur obligations couvertes. Nous pouvons alors fournir des données à caractère personnel à des tiers, tels que des acheteurs ou des investisseurs. Il se peut également que des données à caractère personnel soient traitées et transmises en préparation d'une telle transaction, par exemple pour permettre aux acheteurs potentiels d'effectuer des recherches. Nous sommes susceptibles de traiter des données à caractère personnel dans le cadre de (la préparation de) ces transactions parce que c'est dans notre intérêt légitime. Nous convenons avec l'autre partie qu'elle doit se conformer aux lois et règlements relatifs à la protection des données à caractère personnel.

10. Fournissons-nous des données à caractère personnel à des organisations situées dans des pays en dehors de l'EEE ?

Nous essayons de limiter le traitement des données à caractère personnel par des organisations situées dans des pays en dehors de l'Espace économique européen (EEE), car le niveau de protection des données à caractère personnel peut être inférieur dans ces pays. Dans les cas exceptionnels où nous le faisons, nous le faisons uniquement parce que cela s'avère nécessaire à l'exécution d'une convention avec un client et si des garanties spécifiques de protection des données à caractère personnel ont été mises en place. Nous restons également l'interlocuteur des personnes dont les données à caractère personnel sont communiquées à des tiers en dehors de l'EEE en ce qui

concerne ces opérations de traitement. Cela peut par exemple être le cas si une assistance technique en cas de panne s'avère nécessaire pour certaines applications.

11. Combien de temps conservons-nous les données à caractère personnel ?

Nous appliquons différentes durées maximales de conservation des données à caractère personnel, en fonction du type de ces données à caractère personnel. La durée maximale est de 20 ans après la fin de la relation, mais cela ne s'applique qu'à certaines données à caractère personnel. Il existe des raisons de conserver certaines données à caractère personnel plus longtemps que les délais de conservation minimaux légaux. Cela peut être nécessaire en raison de procédures judiciaires, d'enquêtes menées par des autorités de contrôle ou de la gestion des risques. Si des données à caractère personnel sont conservées plus longtemps que ce qui est (légalement) requis, nous veillons à ce que ces informations ne soient pas traitées à d'autres fins. À l'expiration des délais de conservation maximaux, les données à caractère personnel sont détruites.

12. Traitons-nous également des catégories particulières de données à caractère personnel et des données à caractère personnel relatives aux infractions pénales ?

Nous gérons avec soin les catégories particulières de données à caractère personnel et les données à caractère personnel relatives aux infractions pénales. Ces données font l'objet d'un traitement fortement limité au sein de notre organisation. Nous traitons ces données dans le cadre des registres d'incidents et des systèmes d'alerte du secteur financier. Pour en savoir plus, consultez la rubrique « **Pour la sécurité et l'intégrité du secteur financier et la prévention et la limitation de la fraude** ».

En outre, nous ne traitons des catégories particulières de données à caractère personnel que si nous y sommes tenus par la loi, avec votre consentement explicite, ou encore si vous divulguez des données à caractère personnel particulières de votre propre initiative dans le cadre d'une communication avec nous. Un client qui a donné son consentement au traitement de données à caractère personnel particulières peut retirer ce consentement à tout moment.

En outre, nous pouvons traiter des données à caractère personnel qui peuvent indirectement révéler des informations sur la santé ou l'orientation sexuelle, par exemple sur la base de l'enregistrement de votre partenaire et/ou d'autres mandataires sur vos comptes (tels qu'un administrateur). En outre, des données à caractère personnel particulières peuvent être traitées sur la base de votre comportement de paiement. D'autres enregistrements peuvent également conduire au traitement de

données à caractère personnel particulières. Nous n'utilisons pas ces données et ne les recherchons pas.

Nous traitons le numéro de registre national (NISS) uniquement lorsque la loi l'autorise. Par exemple, pour transmettre le montant de l'épargne ou d'un prêt à l'administration fiscale aux fins de la « déclaration préremplie » et à la Banque centrale néerlandaise aux fins du système de garantie des dépôts. Étant donné que nous devons conserver une copie de votre pièce d'identité avec un filigrane, le NISS y est également visible.

13. Cookies

Vous pouvez lire dans notre **déclaration sur les cookies** comment nous utilisons des cookies pour traiter vos données à caractère personnel.

14. Avez-vous des questions ou des réclamations ?

Pour toute question ou réclamation d'ordre général concernant la présente déclaration de confidentialité, veuillez contacter le délégué à la protection des données, dont voici l'e-mail : privacyofficer@vanlanschotkempen.com.

Si vous estimez que vos droits ont été violés par Mercier Van Lanschot, vous pouvez déposer une plainte auprès de l'Autorité néerlandaise de protection des données à caractère personnel.

Pour toute autre question, veuillez nous contacter par e-mail à l'adresse suivante : info@merciervanlanschot.be.

15. Sources d'information supplémentaires en matière de protection de la vie privée

Vous trouverez des informations plus générales sur la protection de la vie privée sur le site de l'Autorité belge de protection des données, www.autoriteprotectiondonnees.be et sur celui de l'Autorité néerlandaise de protection des données à caractère personnel, www.autoriteitpersoonsgegevens.nl.

Annexes

Tableau 1. Catégories de données à caractère personnel susceptibles d'être traitées

Vous trouverez ci-dessous les catégories de données à caractère personnel que nous sommes susceptibles de traiter. La Déclaration de confidentialité explique à quelles fins et sur quelle base nous sommes susceptibles de traiter ces données à caractère personnel.

Catégorie de données à caractère personnel	Exemple
Données d'identification personnelle	Nom, adresse, domicile, code postal, adresse email, numéro de téléphone, signature, nom d'utilisateur sur les réseaux sociaux, numéro de client, numéro de compte, voix, selfie
Caractéristiques personnelles	Âge, sexe, date de naissance, état civil, nationalité, profession, formation, connaissances et expérience dans le secteur financier, intérêts personnels, loisirs, composition de ménage, relations, moments importants de la vie du client, affiliations
Données d'identification électronique	Adresse IP, cookies
Données de communication	Enregistrements des contacts en face à face, contacts par téléphone, e-mail, application, lettre, enregistrements des conversations sur les produits et les services, enregistrements des réclamations et des demandes
Données financières	Compte bancaire, portefeuille de titres, données hypothécaires, données relatives aux prêts, soldes et transactions, revenus, actifs, informations sur l'origine des actifs, dettes, arriérés, évolution des actifs, données de taxation, données relatives aux garanties (s'il y a lieu en fonction du service ou du produit)
Données sur les produits et services	Produits et services achetés, intérêts pour les produits et services
Données à caractère personnel particulières	Données mentionnées à l'article 9 du Règlement Général sur la Protection des Données
Données pénales	Condamnations et infractions pénales
Autres données à caractère personnel	Identifiant et mot de passe, numéro de registre national